

Kaddour Cadi (2006), *Transitivité et diathèse en tarifite : analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Thèses et mémoires n° 1, Imprimerie El Maârif Al Jadida-Rabat, 338 pages.

Appréhender l'ouvrage¹ de Kaddour Cadi (2006), pour en révéler la substance, est loin d'être une tâche aisée, car il s'agit d'une œuvre aussi dense que complexe. Sa difficulté transparaît dès son libellé qui a trait à des questions des plus épineuses en linguistique d'une manière générale, quelle que soit la langue étudiée. Il s'agit, d'une part, de la diathèse (ou la voix *active / passive* pour utiliser une terminologie plus courante) qui met en interaction des aspects d'ordre morphologique, syntaxique et sémantique ; et d'autre part, de la transitivité avec tout ce qu'elle recouvre comme phénomènes linguistiques et comme tradition d'analyse.

La deuxième partie du titre renseigne sur l'approche adoptée, selon laquelle la problématique est traitée en terme de relation de dépendances lexicale et syntaxique, dans la perspective modulaire qui permet la saisie des propriétés lexicales et syntaxiques du phénomène traité. Le même titre révèle d'emblée une conciliation raisonnée entre la tradition grammaticale et les théories de la linguistique moderne, dont, notamment, la Grammaire générative et transformationnelle, d'obédience chomskyenne, dans ses développements relativement récents.

La complexité de l'ouvrage réside également dans le fait qu'il y est abordé presque toutes les questions de la morphosyntaxe de l'amazighe, en raison de la nature du sujet, lié à la morphosyntaxe de la phrase, d'une manière générale.

Outre ces éléments, il faut compter avec une polyvalence manifeste qui met en évidence l'érudition de l'auteur, animé par le souci omniprésent de mettre à contribution toutes les ressources possibles, tant pour décrire que pour expliquer les différentes problématiques de la langue. On décèle de la

¹L'ouvrage est l'édition à titre posthume de la thèse de Doctorat d'Etat de feu K. Cadi (soutenue à l'Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, en 1989-1990) en guise d'hommage à un linguiste qui a énormément contribué à l'étude de sa langue maternelle d'une manière particulière, et de la langue amazighe, d'une manière générale. Un vibrant hommage lui a été rendu par l'IRCAM le 26 décembre 2007, durant lequel son ouvrage a été présenté. Ce fut aussi l'occasion pour l'inauguration du Fonds K. Cadi légué par sa famille à la bibliothèque de l'IRCAM.

facture de ce travail la richesse et la diversité des enseignements qui le traversent et que l'interdisciplinarité de l'auteur doit aux séminaires des grands maîtres de la linguistique : L. Galand, F. Bentolila, D. Cohen, J.C. Milner, A. Rouveret, P. Encrevé, M. Gross, entre bien d'autres.

L'ouvrage est en soi une suite logique d'un travail précédent (K. Cadi, 1987 : *Système verbal rifain. Formes et sens*). Son objectif initial est de « fournir, en dernier ressort, un lexique syntaxique du parler rifain des Ayt-Sidar (le nôtre) qui pourrait servir de base à une comparaison souhaitée (et souhaitable) avec les autres parlers du domaine berbère. Remarquons que cet objectif est, autrement, atteint. » (Cadi, 2006 : 1). Vu l'ampleur du projet qui visait l'étude de plusieurs questions dont les traits lexicaux des verbes, la relative, l'interrogative, les complétives..., l'auteur a limité son sujet aux questions de diathèse et de transitivité, dont « le rôle [est] déterminant, en syntaxe rifaine » (Cadi, *ibid* : 1), conclusion à laquelle il est arrivé à la fin de son premier livre. L'étude des deux questions va nécessiter l'analyse de différents phénomènes de la syntaxe de la langue étudiée, dont la plupart constitue des problématiques dans le domaine des études amazighes, en général. C'est pourquoi l'ouvrage constitue une sorte de grammaire de la langue amazighe, à partir d'un microsystème (ou d'une variante) qui est le tarifite, mais avec le recours systématique à la comparaison avec les autres variétés de l'amazighe au Maroc et ailleurs (kabyले, touareg, ...).

L'étude s'inscrit dans le cadre théorique du modèle des *Principes et Paramètres* (P&P) (N. Chomsky, 1981, 1982, 1986 ; A. Rouveret, 1986...) de la grammaire générative. L'intérêt de ce modèle est qu'il accorde une place importante au comparatisme linguistique et au traitement de la variation, en termes de paramètres, et de l'invariant ou du commun, en termes de principes généraux à caractère universel.

Toutefois, les analyses des prédécesseurs dans le domaine des études amazighes (L. Galand, A. Basset, F. Bentolila, S. Chaker, M. Guerssel,...) et celles réalisées dans d'autres cadres théoriques ne sont nullement ignorées. Elles sont minutieusement exposées avec les arguments qui les accompagnent avant qu'elles ne soient adoptées, améliorées ou rejetées quand elles sont dépassées ou lorsqu'elles se révèlent limitées quant à expliquer les phénomènes étudiés.

Ainsi, en cinq chapitres, Cadi nous livre une étude aussi riche que documentée de la morphosyntaxe de l'amazighe, avec plusieurs propositions d'analyse. Parmi les questions qui y sont posées les suivantes :

- Quelle est la structure de la phrase en amazighe, et quel en est l'ordre des mots (p.15-47) : VSO, SVO, VOS ? Quel est l'ordre préférentiel et quel est l'ordre basique à partir duquel est dérivé l'ordre neutre ? Y a-t-il d'autres ordres permis ?
- Quel est l'ordre des mots dans les phrases à prédicat non verbal et la relation entre les phrases à topique, les phrases à focus, et la dislocation à gauche ainsi que les spécificités de chacune (p72-105) ?
- la nature du sujet en amazighe (52-94) : est-il pronominal (indice de personne dans la tradition grammaticale de l'amazighe), lexical, les deux à la fois, ou un élément nul (*pro* dans le cadre théorique adopté) ?
- La place du sujet : postverbal, préverbal ou les deux ?
- La différence entre le sujet, le thème et le topique, ainsi que le niveau de différenciation : syntaxique ou interprétatif (sémantique) ?
- L'état en amazighe (Etat libre / Etat d'annexion) : le traitement que lui a réservé la tradition est-il adéquat ? A-il une fonction, et quel est son rapport avec la détermination nominale ?
- L'identification de la position complément (110-168). Qu'est-ce qui fait d'une catégorie lexicale ou pronominale un complément du verbe ?
- La place des clitiques pronominaux et leur coexistence ou non coexistence avec le complément lexical ; ce qu'on appelle les structures à redoublement clitique (l'asymétrie COI / CD) ?
- La relation entre le passif morphologique ou en *t-* et le passif moyen (171-195) ?
- La fonction du transitivant *s-* et sa relation avec l'agentivité (197-216) ?

Cet inventaire de quelques unes des questions auxquelles Cadi a essayé de répondre fait état de la richesse du travail et partant de sa complexité. Voici quelques résultats, ou conclusions, auxquels l'auteur est arrivé :

- L'ordre de base du tarifite est VSO, mais l'ordre SVO est également possible quoique plus marginal (22% SVO contre 78% VS0). Par ailleurs, l'ordre VSO est commun à tous les dialectes du Maghreb. En revanche, le Touareg est une variété à ordre SVO.

- Dans l'ordre VSO, le sujet est soit lexical, soit vide, et correspond, dans ce dernier cas, à la catégorie vide *pro* dans le modèle des P&P. Cet élément lexical (ou vide) constitue un argument ou un élément discontinu avec l'affixe d'accord ou indice de personne, partie intégrante de la forme verbale en amazighe. D'une manière plus explicite, le sujet en amazighe est de la forme *cl...pro/N'*². Le sujet nul *pro* est identifié lexicalement par l'affixe obligatoire du verbe (p.59).
- Le Groupe Verbal (GV) existe en amazighe : « la discontinuité du GV et de l'argument sujet n'exclut pas l'existence d'un domaine V'' interne contenant un prédicat verbal et un argument sujet N'' permettant de saturer la fonction prédicative, conformément au principe de prédication » (*ibid* : 23).
- La position complément *direct et indirect* est identifiée par les traits argumentaux de la tête verbale.
- Ce que la tradition amazighe désigne par *état* (EL/EA) est considéré autrement. L'auteur, souscrivant à la thèse de M. Guerssel (1987), considère l'état comme « un indicateur de fonction, et de dépendance lexicale et thématique du nom » (*ibid* : 36). Ce qui l'amène à proposer l'hypothèse de la détermination intrinsèque du nom en rifain (à la suite de Guerssel, *ibid*) qui apparaît sous deux formes : la non spécifique, correspondant à l'EL, et la spécifique (EA).
- Les « prépositions » comme *s, yar, zi, akid...*, à l'exception de *ar* et *bra*, ne sont pas des prépositions et par voie de conséquence, elles ne sont pas des catégories lexicales majeures. Elles sont des marqueurs de détermination adverbiale et constituent la tête de la projection GDA³. Seules *ar* et *bra* constituent les têtes du groupe prépositionnel.

Cadi propose GD pour les noms introduits par les fonctionnels. La préposition dative *i* est considérée comme simple indicateur de fonction (une fausse préposition) qui distingue l'objet direct de l'indirect ; elle est différente à la fois des deux vraies prépositions et des MDA. Le groupe où elle apparaît devient un simple N'', ce qui explique d'ailleurs le redoublement clitique du complément indirect.

² Cl = clitique

³ GDA = Groupe de Détermination Adverbiale.

- La diathèse est définie comme étant la structure lexicale et argumentale d'un verbe et « la transitivité est le réflexe interprétatif de cette même structure » (*ibid*, 178).
- La forme causative ou en *s-* est analysée en termes d'association d'un schème en *s-* et de la racine lexicale et non en termes de dérivation. L'affixe *s-* est la tête du domaine *G-Asp.V*. Cette opération est accompagnée de « l'instanciation du th-rôle agent dans le verbe ainsi formé (*ibid*, 210).

Ce sont là quelques résultats et propositions que nous livre K. Cadi (il y en a d'autres) et qui ouvrent d'autres perspectives de recherche dans le domaine des études sur l'amazighe, pour la confirmation ou l'enrichissement des hypothèses proposées.

Outre la recherche sur les différentes questions de la syntaxe du tarifite, d'une manière particulière, et de l'amazighe, d'une manière générale, l'ouvrage comporte deux éléments d'une importance capitale : un lexique verbal et un corpus de phrases.

Le lexique verbal, donné en appendice, renferme 1185 verbes du tarifite (p. 229-276) qui ont servi de base à l'analyse lexicale et syntaxique des problèmes abordés dans l'ouvrage (diathèse, passivation, causation...). Ces verbes sont suivis de leur correspondant en tachelhite et en tamazighte, et pour chacun des verbes des trois variétés, il est précisé la possibilité de combinaison ou non combinaison avec les morphèmes de la forme verbale complexe en amazighe (*s, t, n, m*). Des statistiques sont données pour voir la distribution interdialectale de chaque morphème de la forme complexe et partant les formes les plus productives. Les différentes entrées verbales sont présentées en tableaux synoptiques.

Ce lexique est une version enrichie du premier lexique fourni dans Cadi (1987) et qui était spécifique au tarifite. Il comporte 850 verbes, présentés également en tableaux où sont indiqués les propriétés syntaxiques de chaque entrée verbale, notamment la nature des compléments (directs, indirects et complexes ou avec *ad*). Le but de Cadi, dans ce premier travail, était d'établir des classes syntaxiques.

Les deux lexiques verbaux, le premier étant spécifiquement du tarifite et le second interdialectal, constituent les facettes du projet d'élaboration d'un lexique syntaxique de l'amazighe, où pour chaque verbe sont spécifiées propriétés morphologiques et propriétés syntaxiques, notamment la

distribution syntaxique (ou cadre syntaxique). C'est un lexique qui s'inspire de la grammaire transformationnelle de M. Gross, qui a eu comme aboutissement la constitution d'un lexique grammaire de la langue française⁴. Le lexique de Cadi constitue ainsi les prémisses d'une base de données lexicales de l'amazighe, variante du Maroc.

En guise d'annexe, l'auteur fournit également un corpus (297-333) du tarifite, dont le « rôle, [...], se trouve limité, surtout que le cadre théorique adopté [...] tient compte de deux notions fondamentales pour les langues vivantes : l'intuition et l'agrammaticalité » (p. 297). Le corpus comprend des énoncés, sous forme de phrases simples ou complexes, et des textes renfermant deux poèmes et deux contes, suivis de leur traduction en français. La transcription, à tendance phonologique, et le découpage adopté, permettent la lisibilité morphosyntaxique de l'échantillon de la langue donné.

Le travail de Cadi est ainsi parmi les rares études académiques qui témoignent d'une grande ouverture sur différents courants linguistiques, sur différentes variantes de l'amazighe et sur différentes langues naturelles. Aussi concilie-t-il la tradition grammaticale amazighe (ou berbérissante) ou ce qu'il appelle la « vision standard de la linguistique berbère » (p. 37), la tradition grammaticale européenne et l'analyse linguistique du modèle génératif et transformationnel, en l'occurrence P&P. Des hypothèses explicatives sont proposées relativement à différents phénomènes linguistiques de l'amazighe. En outre, la comparaison interdialectale, un des principaux atouts de l'ouvrage, a permis à l'auteur de traiter les diverses questions dans le cadre de la problématique générale de l'amazighe, avant de les appréhender comme relevant du seul microsysteme du tarifite.

En définitive, le travail de Cadi compte parmi les rares références en linguistique moderne appliquée à l'amazighe. C'est en somme, comme l'a bien souligné l'auteur (1987 : 131), une « contribution syntaxique qui pourrait être sans doute, utile à une dialectologie générale et comparée du Maghreb... ».

Fatima Boukhris

⁴ Voir à cet effet tout le travail de l'équipe du Laboratoire Automatique Documentaire et Linguistique (LADL) à l'Université de Paris 7.